

**A**

RENSEIGNEMENTS personnels

Titre	Nom	Prénom	Init.
NAS (exigé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada) <input type="text"/>			
Mon n° de compte BMO Ligne d'action <input type="text"/>			

**B**

DÉCISION D'UTILISER l'âge du conjoint ou du conjoint de fait

Remplir seulement si le titulaire du régime a un conjoint ou un conjoint de fait plus jeune et s'il souhaite utiliser l'âge de ce dernier pour établir le montant des versements. Conformément à l'Article 2, Partie B du livret Conventions du client applicables au FERR (fonds enregistré de revenu de retraite), je décide par la présente d'utiliser l'âge de mon conjoint ou conjoint de fait (nom complet du conjoint ou du conjoint de fait).

Titre	Nom	Prénom	Init.
-------	-----	--------	-------

Pour établir les versements périodiques en vertu du FERR, je certifie par les présentes que la date de naissance de mon conjoint ou conjoint de fait est le (AA/MM/JJ) \_\_\_\_\_.

Je comprends que cette décision ne pourra être révoquée après mon premier versement, même si mon conjoint ou conjoint de fait décède ou que nous nous séparons.

**C**

TYPE de versements

Minimum  Choix du client \_\_\_\_\_ \$

**D**

FRÉQUENCE des versements

Veuillez prendre les dispositions nécessaires pour que les versements de mon FERR autogéré me soient envoyés comme suit :

Mensuellement  Trimestriellement

Semestriellement  Une fois par année, au mois de \_\_\_\_\_

Aucun versement n'est requis la première année.

**E**

DATE des versements

Date de début des versements :

le ou avant le 15<sup>e</sup> jour du mois  le ou avant le dernier jour du mois

Veuillez prendre note que les versements peuvent être portés à votre compte avant ou après la date choisie.

**F**

RENSEIGNEMENTS bancaires

Veuillez joindre un chèque portant la mention annulé afin que l'on puisse s'assurer de l'exactitude des renseignements.

Nom de la banque	Adresse de la banque	
N° de domiciliation <input type="text"/>	N° de l'institution <input type="text"/>	N° du compte <input type="text"/>

Ou

Veuillez faire le dépôt à mon compte BMO Ligne d'action

**G**

DÉSIGNATION de l'héritier de la rente (FERR seulement)

En ce qui concerne ce fonds de revenu de retraite et en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de l'Article 2, Partie B, paragraphe 5 du livret Conventions du client applicables au FERR, par les présentes, je désigne mon conjoint ou conjoint de fait comme héritier de la rente du FERR en cas de décès. Je me réserve le droit de révoquer cette désignation au moyen d'un écrit remis à BMO Ligne d'action.

Nom du conjoint ou conjoint de fait \_\_\_\_\_

NAS du conjoint ou conjoint de fait (exigé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada)

Signature du titulaire du régime \_\_\_\_\_ Date (AA/MM/JJ) \_\_\_\_\_